

(Signé) Geneviefve Desprez, Charles Coulliart De Beaumont
Dnpuy, Alfonse morin, maingart Becquet, not. royal.

Et avénant le dix huicte jour d'octobre gbye soixante dix huict par devant le notaire Royal Soussigné et Tesmoins cy bas nommés Est comparu en personne la ditte Demoiselle veufve de feu Sr de Lespinay Susnommée Laquelle a dit et déclaré avoir faict recherche des papiers tiltres de la succession du deffunct Sr de Lespinay, lesquels na pu recouvrer ne sachant pas ou le dict deffunct les a ou mettre, ne luy ayant jamois donné aucune connaissance, mais seulement le contract dr mariage d'Entre eux qu'Elle a Toujours eu en ses mains offrant de remettre Touttefois et quante, dont du tout elle a requis acte au dict notaire et Tesmoins qui luy ont octroyé Iceluy.

Faict et passé à Quebec estude du d' notaire les jour et an susdits en présence de Guillaume Roger, premier huissier au Consl Souverain de ce país et Jean Maunay Clerc demeurant au dict Québec appellé pour Tesmoins qui ont signé avec la dte Demoiselle de Lespinay & notaire suivant l'ordonnance

(Signé) geneviefve despréz, J. Maunay Roger. Becquet.
A. COUILLARD DESPRES, PTRE

LETTRE DE Mgr BRIAND

Tout est ici en paix ; les Anglais me donnent des marques d'estime et m'honorent, le gouvernement parait m'aimer et avoir en moi une vraie confiance. Ce qui me sert beaucoup vis-à-vis des mauvais. J'ai fini la visite de mon diocèse J'ai érigé 8 paroisses nouvelles, permis à 3 ou 4 qui commencent, de bâtir des petites chapelles. La colonie depuis la fin de la guerre se multiplie considérablement. J'ai fait la visite aussi de mes sept communautés religieuses. Ma santé a été un peu dérangée. Je suis mieux à présent depuis environ 15 jours. Cette année je ne sortirai pas, j'aurai d'autres occupations non moins essentielles ; plaise au Seigneur, de m'aider à bien faire ce qu'il exige de moi. Je vous prie, mesdames, de m'obtenir cette grâce.

Québec, 19 octobre 1768. J.OL. ÉV. DE QUÉBEC.